

# Energies renouvelables: La SIE sort du capital de Masen

- L'institution vient d'obtenir le feu vert pour un retrait complet du tour de table
- Elle détenait 25% du capital de l'agence

**C'**EST l'une des premières retombées opérationnelles de la nouvelle structuration institutionnelle dans le secteur des énergies renouvelables (EnR). La Société de l'investissement énergétique (SIE) vient d'obtenir le feu vert de son Conseil d'administration pour se retirer du capital de la Moroccan agency for sustainable energy (Masen). «L'action est en cours, sous la coordination d'un comité de pilotage impliquant notamment le ministère des Finances, le Fonds Hassan II et le ministère de l'Énergie», explique une source autorisée au sein de l'institution publique, bras financier de l'Etat pour la réalisation de la stratégie énergétique nationale. L'organisme détenait

jusque-là 25% dans le capital de l'agence qui pilote désormais toute la composante énergies renouvelables de la politique énergétique du Royaume. Elle se retrouvait, dans le même tour de table, aux côtés d'autres actionnaires de référence que sont l'Etat, le Fonds Hassan II et l'ONEE.

L'Office est justement appelé, dans une seconde phase d'évolution de la structure financière de l'agence, à récupérer les participations de la SIE. Il devrait être, selon plusieurs observateurs, le reprenneur des actifs de la SIE. Cela marquerait justement un premier pas vers la concrétisation de la synergie opérationnelle voulue par le Souverain entre Masen et le gestionnaire du réseau électrique national. L'enjeu dans cette synergie renforcée est d'apporter davantage de cohérence dans l'exécution de la stratégie du Royaume dans les énergies nouvelles. Celle-ci a d'ailleurs rehaussé ses ambitions il y a quelques mois, les portant à une part de 52% du bouquet énergétique de sources renouvelables à constituer à l'horizon 2030. Cela correspond au développement d'un peu plus de 10.000 MW



*Hasard du calendrier? Chez Masen, le désengagement de l'institution coïncide avec le renforcement des moyens financiers de la filiale dédiée à la gestion des actifs de cette agence, Masen Capital S.A. (Ph. AFP)*

supplémentaires sur les 15 prochaines années. Dans le détail, ce sont quelque 4.500 MW de capacités additionnelles qui sont prévues dans le solaire, 4.200 dans la fi-

lière éolienne et quelque 1.300 MW sur le segment de l'hydroélectrique.

La SIE reste une pièce maîtresse du dispositif institutionnel, notamment dans sa composante financière et d'appui à l'investissement. Parmi ses prérogatives, figurent le co-développement de projets d'investissement et la mission de levier financier institutionnel. Et cela ne devrait pas évoluer, du moins pour l'instant, dans le cadre de la nouvelle architecture institutionnelle dans le secteur des EnR. «Le rôle de la SIE demeure inchangé. Son évolution n'est pas encore à l'ordre du jour», explique-t-on auprès du management de la société. «Elle s'est déjà inscrite dans un registre de niches, des activités bien complémentaires à celles des autres acteurs du schéma énergétique national», poursuit la même source. Le chantier de la transformation est lancé. □

Safall FALL



Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

## ANALYSE

### Energies renouvelables

# Bus électriques: Nouveau concept de mobilité urbaine

- Plus de 60 MW de projets en développement dans le solaire
- Biomasse, hydroélectricité et efficacité énergétique...  
Les filières stratégiques

- L'Economiste: La Société de l'investissement énergétique (SIE) vient de tenir son Conseil d'administration. Quels sont les principaux projets réalisés ou lancés jusque-là?

- Ahmed Baroudi: Nous avons finalisé l'instruction de plusieurs projets importants dans toutes les orientations stratégiques qui définissent sa mission actuelle. Plusieurs projets de production d'énergie sont aujourd'hui finalisés à différents niveaux dans le circuit d'approbation de la gouvernance de la SIE. Parmi eux, les projets de centrales solaires de petite et moyenne capacité comme



Ahmed Baroudi: «La SIE s'engage sur plusieurs projets en amont visant à investir dans des capacités de production industrielle dans le pays» (Ph. L'Economiste)

à Taroudant (4 MW), à Marrakech (1 MW et 43 MW) ou encore à Dakhla (14 MW). De même, des projets de valorisation énergétique des déchets font partie du portefeuille de la SIE comme à Marrakech ou à Tanger. Enfin, plusieurs projets de production d'énergie hydraulique sont développés ou en cours de réalisation. A

titre d'exemple, le projet du barrage de Sidi Driss pour une capacité de 3 MW développé avec nos partenaires de la société Energie Terre.

- Comment se concrétise votre positionnement sur le segment de l'efficacité énergétique?

- Nous avons fortement contribué à la mise en place d'un modèle national d'éclairage public aux côtés principalement du ministère de l'Intérieur (DGCL).

La ville de Salé a été le pilote national. Cette expérience a profité à d'autres villes comme Marrakech, Berrechid, Tiznit, etc. Dans le secteur du bâtiment public, la SIE a commencé par mettre en place le modèle des mosquées du Royaume avec le concours du ministère des Habous et des Affaires Islamiques (MHAI).

Nous sommes en train de généraliser par lot pour finir de valider le modèle

économique qui permettra le financement des 15.000 mosquées gérées par le MHAI. D'autres catégories de bâtiments publics ont fait l'objet de la même démarche, mais de façon spécifique, à l'image des universités, des centres de formation professionnelle ...

Toujours dans le domaine de l'efficacité énergétique, l'industrie a fait l'objet de beaucoup d'attention, notamment dans la sidérurgie avec Maghreb Steel. Un modèle a été élaboré avec le concours des équipes et de la direction de cette société, modèle aujourd'hui tout à fait duplicable pour tous les autres sidérurgistes. D'ailleurs, la SIE compte élargir son action efficacité énergétique à d'autres secteurs industriels très prochainement.

- La COP22 se tient dans quelques semaines à Marrakech. Concrètement, comment comptez-vous y participer?

- Nous sommes en train d'élaborer, toujours avec le support du ministère de l'Intérieur, un nouveau modèle de mobilité urbaine à base de bus électriques. C'est une première en Afrique, à notre connaissance, qui illustre parfaitement la volonté du Royaume de s'inscrire dans la mise en œuvre sur le terrain des accords de Paris de la COP21.

La SIE s'engage sur plusieurs projets en amont visant à investir dans des capacités de production industrielle dans le pays, bien entendu sous le contrôle du ministère de l'Industrie.

C'est ainsi par exemple que trois accords industriels ont été signés à Beijing à l'occasion de la dernière visite officielle du Souverain. Ces projets sont en cours d'engagement. Les premiers devraient débiter en 2017. □

Propos recueillis par  
Safall FALL

Pour réagir à cet article:  
[courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)